



Très probable condamnation pour violences volontaires

Par **feitan132000_old**, le **17/10/2007** à **09:36**

bonjourrrnrje me suis bagarré avec le petit ami de ma mère car il avait un comportement exécrable mais la réaction était largement disproportionnée, et j'ai été inculpé de coups et blessures ayant entraîné une ITT supérieure à 8 jours (21, très précisément); après que ma victime a demandé un report d'audience parce qu'il ne trouvait pas d'avocat, ma nouvelle date est le 10 janvier; en attendant, moi, mon avocate et ma mère cherchons tout ce qui pourrait être susceptible de prouver que son alcoolisme habituel est la cause de cette bagarre; je dois vous avouer que je ne suis pas tranquille, je dirais même que je suis particulièrement angoissé par ce qui pourrait m'arriver;rauriez-vous des conseils à me donner? je précise que je n'ai aucun antécédent judiciaire, que l'entretien avec une personne de l'association horizon s'est déroulée de manière "mi-figue, mi-raisin"...rrnrje vous remercie

Par **Jurigaby**, le **17/10/2007** à **14:16**

Bonjour.rnrnDevant les juridictions pénales, la preuve est libre...rrnrvous pouvez donc essayer de démontrer ce que vous voulez, il n'y a pas de soucis..rrnrEn conséquence, si votre mère et vous même laissaient sous entendre qu'il avait trop bu, ça sera sûrement pris en compte..rrnrMaintenant 21 jours, c'est quand même beaucoup...